



83

ETEKA - FALL

*Orateur : Ambassadeur Laourou
Représentant Permanent Adjoint
chargée des questions
des droits de l'homme
et du développement*

24^{ème} Session DU GROUPE DE TRAVAIL de
L'Examen Périodique Universel

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL RELATIF A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU MOZAMBIQUE

(Genève le 19 janvier 2016)

-----@-----

DECLARATION DU BENIN

-----@-----

Monsieur le Président,

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation du Mozambique.

Elle apprécie les efforts déployés par le Mozambique pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés publiques.

Au titre des réalisations enregistrées dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issues du précédent passage du Mozambique, on pourrait mentionner la ratification en 2014 du Protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture ; l'adoption d'un nouveau code pénal, en remplacement de celui datant de 1886 ; et du projet de loi relative à l'accès à l'information.

La Délégation du Bénin salue ces mesures et initiatives.

Aussi, recommande-t-elle au Mozambique de :

- poursuivre les initiatives de formation, d'éducation et de sensibilisation au respect des droits de l'homme et des libertés publiques, des forces de sécurité publique, des représentants de la société civile, et de la presse ;
- sensibiliser les chefferies traditionnelles, les autorités religieuses, les groupements féminins et la jeunesse sur les conséquences du mariage précoce et forcé des filles, et adopter les lois et règlements prévenant et sanctionnant les cas de violation ;
- ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;

Enfin, la Délégation du Bénin souhaite plein succès au Mozambique.

Je vous remercie